



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

A 31 bis

Question écrite n° 96252

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la question orale qu'elle lui a posée le 24 mai 2016. Dans celle-ci, elle attirait son attention sur le fait que pour remédier à la saturation de l'autoroute A31 entre Toul et la frontière luxembourgeoise, le Gouvernement a lancé un projet « A31 bis ». Outre l'éventuelle section nouvelle Toul-Dieulouard, ce projet prévoit trois grands aménagements prioritaires au Nord de Nancy-Dieulouard, à savoir : la mise à 2 X 3 voies de l'A31 existante entre Dieulouard (c'est-à-dire le Nord de Nancy) et Fey ; la création du contournement Ouest de Thionville entre Richemont et le Nord de Thionville ; la mise à 2 X 3 voies de l'A31 existante entre le Nord de Thionville et la frontière luxembourgeoise. Pour chacune de ces trois sections, elle lui demande quels sont la longueur du tracé correspondant et le montant prévisionnel des investissements. Elle lui précise que c'était déjà l'objet de sa question orale, laquelle n'a malheureusement pas obtenu de réponse claire. Il est regrettable que, de ce fait, les élus locaux soient obligés de se référer à une estimation actualisée des chiffres contenus dans le rapport « Lépling » qui date d'une dizaine d'années. Selon la presse et les associations, cette estimation actualisée du coût pour les trois sections serait respectivement de 60 millions d'euros, 440 millions d'euros et 60 millions d'euros ; il convient de savoir si ces chiffres peuvent encore servir de référence.

Texte de la réponse

L'État a publié des estimations de coûts par section au cours du débat public qui s'est tenu en Lorraine en 2015 autour du projet A31 bis. Concernant la section entre Bouxières-aux-Dames et Richemont, les estimations s'élèvent à environ 350 M€, incluant 33 km d'élargissement sur place entre Bouxières et Fey (dont la nécessaire reprise des viaducs entre Bouxières et Dieulouard) ainsi que le traitement des échangeurs de Fey et de Hauconcourt. La liaison entre l'A30 et l'A31 nord, comprenant un élargissement de l'A30 et la réalisation d'un barreau de liaison neuf à 2x2 voies pour un linéaire total de 10 km, a été estimée, dans sa configuration présentée par le maître d'ouvrage lors du débat public, à environ 300 M€. Enfin, l'élargissement de l'A31 au nord de Thionville sur 14 km était estimé au stade du débat à environ 200 M€. S'agissant d'un élargissement par l'extérieur, il est nécessairement plus coûteux au kilomètre qu'un élargissement par le terre-plein central tel que projeté entre Bouxières et Fey puisqu'il nécessite notamment de reconstruire tous les ouvrages de passage supérieur. Ces montants seront ajustés en fonction des choix opérés à l'issue de la prochaine phase de concertation locale, dont le lancement est prévu avant fin 2017, notamment en fonction de l'option de passage retenue pour la liaison A30-A31 nord et des caractéristiques d'un éventuel aménagement multimodal au nord de Thionville.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96252

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 mai 2016](#), page 4621

Réponse publiée au JO le : [22 novembre 2016](#), page 9667